

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M. 71

Décision modificative (3)

voté par fonction

BUDGET : (4)

ANNEE 2013

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9
D1 - Présentation des AP votées	11
D2 - Présentation des AE votées	12

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	13
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	15
C1 - Equilibre financier - Investissement	19
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	20
D1 - Balance générale - Dépenses	21
D2 - Balance générale - Recettes	23

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	25
A.900 - Services généraux	28
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	30
A.902 - Enseignement	31
A.903 - Culture, sports et loisirs	32
A.904 - Santé et action sociale	33
A.905 - Aménagement des territoires	34
A.906 - (Fonction en réserve)	35
A.907 - Environnement	36
A.908 - Transports	37
A.909 - Action économique	39
A.921 - Taxes non affectées	40
A.922 - Dotations et participations	41
A.923 - Dettes et autres opérations financières	42
A.925 - Opérations patrimoniales	43
A.926 - Transferts entre les sections	44
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	45
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
B.930 - Services généraux	49
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	51
B.932 - Enseignement	52
B.933 - Culture, sports et loisirs	53
B.934 - Santé et action sociale	54
B.935 - Aménagement des territoires	55
B.936 - (Fonction en réserve)	56
B.937 - Environnement	57
B.938 - Transports	58
B.939 - Action économique	60
B.940 - Impositions directes	61
B.941 - Autres impôts et taxes	62
B.942 - Dotations et participations	63
B.943 - Opérations financières	64
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	65
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	66
B.946 - Transferts entre les sections	67
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	68
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	69

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	70
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	71
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	75

A1.4 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	77
A1.5 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	79
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	80
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	81
A2 - Méthodes utilisées	82
A3 - Etat des provisions constituées	83
A4 - Etat des charges transférées	84
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	85
A6 - Prêts	86
A7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	87
A7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	89
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis	91
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	92
B2 - Subventions versées	93
B3 - Etat des contrats de crédit-bail	94
B4 - Etat des contrats de PPP	95
B5 - Etat des autres engagements donnés	96
B6 - Etat des engagements reçus	97
B7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	98
C - Autres éléments d'information	
C1 - Etat du personnel	99
C2 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier	102
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	103
C3.2 - Liste des établissements publics créés	104
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	105
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	106
C3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	107
C3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	108
C3.5.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	110
D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux	111
D2 - Arrêté - Signatures	112

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	


Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potentiel fiscal /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population (2)		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement.
- (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(1)	A2
Fonctionnement			(2)	A3

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
TOTAL	A1 + B1	
Investissement	A2 + B2	
Fonctionnement	A3 + B3	

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
930	Services généraux	
	[...]	
931	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
932	Enseignement	
	[...]	

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
933	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
934	Santé et action sociale	
	[...]	
935	Aménagement des territoires	
	[...]	
937	Environnement	
	[...]	
938	Transports	
	[...]	
939	Action économique	
	[...]	
940	Impositions directes	
	[...]	
941	Autres impôts et taxes	
	[...]	
942	Dotations et participations	
	[...]	
943	Opérations financières	
	[...]	
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
930	Services généraux	
	[...]	
931	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
932	Enseignement	
	[...]	

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
933	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
934	Santé et action sociale	
	[...]	
935	Aménagement des territoires	
	[...]	
937	Environnement	
	[...]	
938	Transports	
	[...]	
939	Action économique	
	[...]	
940	Impositions directes	
	[...]	
941	Autres impôts et taxes	
	[...]	
942	Dotations et participations	
	[...]	
943	Opérations financières	
	[...]	
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
PRESENTATION DES AP VOTEES	D1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	[...]		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	950	
---	-----	--

TOTAL GENERAL	
----------------------	--

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
PRESENTATION DES AE VOTEES	D2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	[...]		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	952	
---	-----	--

TOTAL GENERAL	
----------------------	--

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés		
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		

TOTAL DU BUDGET (4)		
----------------------------	--	--

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés						
Crédits de fonctionnement votés						
Total budget (hors RAR N-1 et reports)						

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	B

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					

AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
90 Opérations ventilées							
- en AP/CP (2)							
- hors AP/CP (2)							
Dont opérations pour comptes de tiers							
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution section investissement							
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
90 Opérations ventilées							
- Recettes affectées							
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région							
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produits des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution section investissement							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
93 Services ventilés							
- en AE/CP							
- hors AE/CP							
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
93 Services ventilés							
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)	B

SECTION	1	2	3	4	5	6	7	8	9
---------	---	---	---	---	---	---	---	---	---

AP VOTEES									
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES									
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
90 Opérations ventilées - en AP/CP (2) - hors AP/CP (2) Dont opérations pour comptes de tiers									
92 Opérations non ventilées									
001 Solde exécution section investissement									
RECETTES D'INVESTISSEMENT									
90 Opérations ventilées - Recettes affectées - Financement par le tiers de l'opération confiée à la région									
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)									
954 Produits des cessions d'immobilisations									
951 Virement de la section de fonctionnement									

922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés									
001 Solde exécution section investissement									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
93 Services ventilés - en AE/CP - hors AE/CP									
94 Services communs non ventilés									
953 <i>Virement à la section d'investissement</i>									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT									
93 Services ventilés									
94 Services communs non ventilés									
002 Résultat de fonctionnement reporté									

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT	C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées		
900 Services généraux		
901 Formation pro. et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Fonction en réserve		
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
92 Opérations non ventilées		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations (sauf 1068)		
923 Dettes et autres opérations financières		
95 Chapitres de prévision sans réalisation		
954 Produits des cessions d'immobilisations		
TOTAL	I	II

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales		
926 Transferts entre les sections		
951 Virement de la section de fonctionnement		
TOTAL	III	IV

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :

001 Solde exécution section investissement	V	VI
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	II + IV + VI + VII
----------------------------	-------------	--------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT	C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés		
930 Services généraux		
931 Formation pro. et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 (Fonction en réserve)		
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
94 Services communs non ventilés		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus		
945 Provisions et autres opérations mixtes		
TOTAL	I	II

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections		
947 Transferts dans section fonctionnement		
953 Virement à la section d'investissement		
TOTAL	III	IV

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	VI
--	---	----

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	II + IV + VI
----------------------------	-------------	--------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses d'investissement – Total						
Sous total des opérations réelles et mixtes						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
45	Opérations pour compte de tiers					
Sous total des opérations d'ordre						
925	<i>Opérations patrimoniales</i>					
926	<i>Transferts entre les sections</i>					
001	Solde exécution section investissement					

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses de fonctionnement – Total						
Sous total des opérations réelles et mixtes						
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
Sous total des opérations d'ordre						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes d'investissement – Total						
Sous total des opérations réelles et mixtes						
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)					
204	Subventions d'équipement versées (1)					
21	Immobilisations corporelles (1)					
22	Immobilisations reçues en affectation (1)					
23	Immobilisations en cours (1)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
45	Opérations pour compte de tiers					
954	Produits des cessions d'immobilisations					
Sous total des opérations d'ordre						
925	<i>Opérations patrimoniales</i>					
926	<i>Transferts entre les sections</i>					
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
001	Solde exécution section investissement					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes de fonctionnement – Total						
Sous total des opérations réelles et mixtes						
70	Produits services, domaine, ventes div					
731	Impôts locaux					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
74	Dotations, subventions et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
013	Atténuations de charges					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
Sous total des opérations d'ordre						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
90	Opérations ventilées								
900	Services généraux								
901	Formation pro. et apprentissage								
902	Enseignement								
903	Culture, sports et loisirs								
904	Santé et action sociale								
905	Aménagement des territoires								
906	Fonction en réserve								
907	Environnement								
908	Transports								
909	Action économique								
92	Opérations non ventilées								
921	Taxes non affectées								
922	Dotations et participations								
923	Dettes et autres opérations financières								
925	<i>Opérations patrimoniales</i>								
926	<i>Transferts entre les sections</i>								
95	Chapitre de prévision sans réalisation								
950	Dépenses imprévues								
TOTAL des groupes fonctionnels									

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)
--

TOTAL

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
90	Opérations ventilées					
900	Services généraux					
901	Formation pro. et apprentissage					
902	Enseignement					
903	Culture, sports et loisirs					
904	Santé et action sociale					
905	Aménagement des territoires					
906	Fonction en réserve					
907	Environnement					
908	Transports					
909	Action économique					
92	Opérations non ventilées					
921	Taxes non affectées					
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)					
923	Dettes et autres opérations financières					
925	Opérations patrimoniales					
926	Transferts entre les sections					
95	Chapitre de prévision sans réalisation					
951	Virement de la section de fonctionnement					
954	Produits des cessions d'immobilisations					
TOTAL des groupes fonctionnels						

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)
--

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)

TOTAL

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 900
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent° globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)													
Restes à réaliser N-1													
Propositions du président													
Vote de l'assemblée (3)													
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)													
- Hors AP-CP (4)													
Dont op. pour compte de tiers													

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)													
Restes à réaliser N-1													
Propositions du président													
Vote de l'assemblée (3)													
Recettes affectées													
Financement par le tiers de l'op.													

PRESENTATION CROISEE (2)

DEPENSES													
[...]													
RECETTES													
[...]													

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

(5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	A 901

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
------------------------------------	---------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)						
- Hors AP-CP (4)						
Dont op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

(5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement **AP (1) =**

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)										
- Hors AP-CP (4)										
Dont op. pour compte de tiers										

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
Recettes affectées										
Financement par le tiers de l'op.										

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES										
[...]										
RECETTES										
[...]										

- (1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
- (2) Détailler les comptes à trois chiffres.
- (3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
- (4) Y compris les opérations pour compte de tiers.
- (5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions nouvelles du président									
Vote de l'assemblée (3)									
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)									
- Hors AP-CP (4)									
Dont op. pour compte de tiers									

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions nouvelles du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES									
[...]									
RECETTES									
[...]									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

(5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 904
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------	---------	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)						
- Hors AP-CP (4)						
Dont op. pour compte de tiers						

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

- (1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
- (2) Détailler les comptes à trois chiffres.
- (3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
- (4) Y compris les opérations pour compte de tiers.
- (5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 905
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de dévelopt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
---	---------	-----------------------	----------------------------	---	--	------------------------------	---------------------------------------	--	---------------	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)											
- Hors AP-CP (4)											
Dont op. pour compte de tiers											

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
Recettes affectées											
Financement par le tiers de l'op.											

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES											
[...]											
RECETTES											
[...]											

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

(5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	A 906

CHAPITRE 906 – (Fonction en réserve) AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé								TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------------	---------	--	--	--	--	--	--	--	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions nouvelles du président									
Vote de l'assemblée (3)									
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)									
- Hors AP-CP (4)									
Dont op. pour compte de tiers									

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions nouvelles du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES									
RECETTES									

- (1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
- (2) Détailler les comptes à trois chiffres.
- (3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
- (4) Y compris les opérations pour compte de tiers.
- (5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	A 907

CHAPITRE 907 – Environnement

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	---------	--------------------------	-------------------------------	--	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)											
- Hors AP-CP (4)											
Dont op. pour compte de tiers											

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
Recettes affectées											
Financement par le tiers de l'op.											

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES											
[...]											
RECETTES											
[...]											

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

(5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 908
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 908 – Transports

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs				2 Routes et voiries				
			10	11	12	18	21	22	23	24	25
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Autres transports en commun	Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie communale	Sécurité routière

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)											
- Hors AP-CP (4)											
Dont op. pour compte de tiers											

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
Recettes affectées											
Financement par le tiers de l'op.											

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES											
[...]											
RECETTES											
[...]											

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

(5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite)

2 Routes et voiries	7 Sécurité	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
28 Autres liaisons		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

	[..]								
	[..]								

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 909
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 909 – Action économique

AP (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------------	---------	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (5)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)								
- Hors AP-CP (4)								
Dont op. pour compte de tiers								

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (5)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES								
[...]								
RECETTES								
[...]								

- (1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
- (2) Détailler les comptes à trois chiffres.
- (3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
- (4) Y compris les opérations pour compte de tiers.
- (5) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D’INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)			
	[...]			
	[...]			
	RECETTES (3)			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	[...]			
	<i>Charges transférées</i>			
	[...]			
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)			
	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
	[...]			
	<i>Autres</i>			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT	A.950
95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION	A 951
	A 954

DEPENSES

950	
<i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP

RECETTES

951	
<i>Virements de la section de fonctionnement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES

954		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)
I		III

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES									B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL IV = I + II + III
		I	II			III			
93	Services ventilés								
930	Services généraux								
931	Formation pro. et apprentissage								
932	Enseignement								
933	Culture, sports et loisirs								
934	Santé et action sociale								
935	Aménagement des territoires								
936	(Fonction en réserve)								
937	Environnement								
938	Transports								
939	Action économique								
94	Services communs non ventilés								
940	Impositions directes								
941	Autres impôts et taxes								
942	Dotations et participations								
943	Opérations financières								
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus								
945	Provisions et autres opérations mixtes								
946	<i>Transferts entre les sections</i>								
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>								
95	Chapitre de prévision sans réalisation								
952	Dépenses imprévues								
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>								
TOTAL des groupes fonctionnels									

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)									
TOTAL									

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
93	Services ventilés					
930	Services généraux					
931	Formation pro. et apprentissage					
932	Enseignement					
933	Culture, sports et loisirs					
934	Santé et action sociale					
935	Aménagement des territoires					
936	Fonction en réserve					
937	Environnement					
938	Transports					
939	Action économique					
94	Services communs non ventilés					
940	Impositions directes					
941	Autres impôts et taxes					
942	Dotations et participations					
943	Opérations financières					
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
TOTAL des groupes fonctionnels						

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)

TOTAL

- (1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnt		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)													
Restes à réaliser N-1													
Propositions nouvelles du président													
Vote de l'assemblée (3)													
Dans le cadre d'une AE-CP													
Hors AE-CP													

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)													
Restes à réaliser N-1													
Propositions nouvelles du président													
Vote de l'assemblée (3)													

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES													
[...]													
RECETTES													
[...]													

- (1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
- (2) Détailler les comptes à trois chiffres.
- (3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
- (4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 931

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------------	---------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AE-CP						
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
Dans le cadre d'une AE-CP										
Hors AE-CP										

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES										
[...]										
RECETTES										
[...]										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions nouvelles du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AE-CP									
Hors AE-CP									

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions nouvelles du président									
Vote de l'assemblée (3)									

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES									
[...]									
RECETTES									
[...]									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 934

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------------	---------	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AE-CP						
Hors AE-CP						

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions nouvelles du président						
Vote de l'assemblée (3)						

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES						
[...]						
RECETTES						
[...]						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développ	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
---	---------	-----------------------	----------------------------	---	--	------------------------------	---------------------------------------	--	---------------	---------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
Dans le cadre d'une AE-CP											
Hors AE-CP											

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES											
[...]											
RECETTES											
[...]											

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 936

CHAPITRE 936 – (Fonction en réserve) AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé							TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------------	---------	--	--	--	--	--	--	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES								
RECETTES								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 937 – Environnement

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
---	---------	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	--	---------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
Dans le cadre d'une AE-CP											
Hors AE-CP											

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES											
[...]											
RECETTES											
[...]											

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938
Détail par articles – Présentation croisée	

CHAPITRE 938 – Transports

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs				2 Routes et voiries				
			10	11	12	18	21	22	23	24	25
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Autres transports en commun	Voirie nationale	Voirie régionale	Voirie départementale	Voirie communale	Sécurité routière

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											
Dans le cadre d'une AE-CP											
Hors AE-CP											

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)											
Restes à réaliser N-1											
Propositions nouvelles du président											
Vote de l'assemblée (3)											

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES											
[...]											
RECETTES											
[...]											

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite)

2 Routes et voiries	7 Sécurité	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
28 Autres liaisons		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

	[...]								
	[...]								

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles – Présentation croisée	B 939

CHAPITRE 939 – Action économique

AE (1) =

Article / compte par nature (2)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
---------------------------------------	---------	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (4)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								

PRESENTATION CROISEE

DEPENSES								
[...]								
RECETTES								
[...]								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Détailler les comptes à trois chiffres.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES					
	[...]					
	RECETTES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 943

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)					
	[...]					
	RECETTES (6)					
	[...]					

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES			
	[...]			
	RECETTES			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)			
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>			
	[...]			
	<i>Autres</i>			
	[...]			
	RECETTES (5)			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	<i>Transfert de charges</i>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)			
	[...]			
	RECETTES (4)			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS	B 952 B 953

DEPENSES

952 Dépenses imprévues	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE

DEPENSES

953 Virement à la section d'investissement	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû à la date de vote du budget
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
[...]						
5192 Avances de trésorerie						
[...]						
51931 Lignes de trésorerie						
[...]						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
[...]						
5194 Billets de trésorerie						
[...]						
5198 Autres crédits de trésorerie						
[...]						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
[...]														-
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														-
1643 Emprunts en devises (total)														
[...]														-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
[...]														-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
[...]														-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
[...]														-
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
[...]														-
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[...]														-
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
[...]														-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à la date de vote du budget											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû à la date de vote du budget	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
[...]			-									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]			-									
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]			-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
[...]			-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
[...]			-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
[...]			-									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
[...]			-									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
[...]			-									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à la date de vote du budget											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû à la date de vote du budget	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
Total général												

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû à la date de vote du budget (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
[...] [...]														
TOTAL A														
Barrière simple B														
[...] [...]														
TOTAL B														
Option d'échange C														
[...] [...]														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
[...] [...]														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
[...] [...]														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
[...]														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû à la date de vote du budget (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
[...]														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt à la date de vote du budget.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.4

A1.4 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture												
	Montant initial	Capital restant dû à la date de vote du budget	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																	
[...]																	
Taux variable simple (total)																	
[...]																	
Taux complexe (total)																	
[...]																	
Total																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert à la date de vote du budget.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.4

A1.4 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						
[...]					-	-
Taux variable simple (total)						
[...]					-	-
Taux complexe (total)						
[...]					-	-
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.5

A1.5 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette à la date de vote du budget après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à la date de vote du budget	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette (2)																	
[...]																	
Total des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette (3)																	
[...]																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
- (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (8) Taux annuel, tous frais compris.
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû à la date de vote du budget	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
[...]																			
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 4321-1 du CGCT) : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	[...]	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	A3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
[...]						
Provisions pour pertes de change						
[...]						
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions						
[...]						
Autres provisions pour risques						
[...]						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
[...]						
- des stocks et encours						
[...]						
- des comptes de tiers						
[...]						
- des comptes financiers						
[...]						
TOTAL PROVISIONS						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (I) – (II + III)
TOTAL							
	[...]						

IV – ANNEXES	IV
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		[...]Intitulé de l'opération :				Date de la délibération :			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Pour mémoire RAR N-1 (3)	Dépenses nouvelles votées	Total (4)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Pour mémoire RAR N-1 (3)	Recettes nouvelles votées	Total (4)
					Financement par le tiers et d'autres tiers				
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>					<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)</i>				
TOTAL					TOTAL				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS	A6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- Assortis d'intérêts (total)					
[...]					
- Non assortis d'intérêts (total)					
[...]					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A7.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D					I
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C					II
16	Emprunts et dettes assimilées (A)				
	[...]				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations, fonds divers et réserves				
26	Participations et créances rattachées				
	[...]				
27	Autres immobilisations financières				
	[...]				
020	Dépenses imprévues				
040 Transferts entre sections = C + D					
Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)					
	[...]				
	[...]				
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
	Travaux en régie (E)				
	[...]				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
	[...]				
	Stocks et encours (G)				
	[...]				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

(4) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A7.2

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d					III
Ressources propres externes (a) (4)					
	[...]				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subvent° invest. non transf. [...]				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Transferts entre sections (c)					
	[...]				
	[...]				
021	Virement de la section de fonctionnement (d)				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes				

	Montant
Dépenses financières	IV
Recettes financières	V
Solde (recettes – dépenses)	VI = V – IV (5)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5)
Résultat hors charges transférées	V – (II + D001)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire		Propositions nouvelles	Vote (2)
		Budget de l'exercice (BP + BS + DM)	Restes à réaliser (N-1) (3)		
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – EMPRUNTS GARANTIS	B1.1

EMPRUNTS GARANTIS

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Part garantie (en %)	Capital restant dû de l'emprunt initial au 01/01/N	Durée résiduelle (en mois)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			Intérêts (8)	Capital
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
				[...]														
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
				[...]														
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
				[...]														
Totaux pour les autres emprunts																		
				[...]														

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres.

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

(3) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. : EURIBOR 3 mois).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES	B2

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
	[...]				
FONCTIONNEMENT (total)					
	[...]				

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B3

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers											
[...]											
Crédits-bails immobiliers											
[...]											
Total											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B4

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B5

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Pério- dicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017 Subventions à verser en annuités							
	[...]						
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics							
	[...]						
Au profit d'organismes privés							
	[...]						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B6

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
	[...]						
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
	[...]						
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
	[...]						
Engagements reçus des entreprises							
	[...]						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
[...]				
Total				

[...]Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) :

		Reste à employer au 01/01/N
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
Total		
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
Total		
Reste à employer au 31/12/N (3)		

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 4313-2 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
[...] -				
Détention d'une part du capital				
[...] -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
[...] -				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
[...] -				
Autres				
[...] -				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
[...]			
Autres organismes de regroupement			
[...]			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]					

(1) Exemples de catégories : régies intéressées.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]						

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]				

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	C3.5.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		
			Matériel		
Sous-total Fonctionnement			Sous-total Fonctionnement		(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel					
Autres					
Sous-total Investissement			Effort propre de la Région (A – B)		(C)

TOTAL DEPENSES	(A)	TOTAL RECETTES (B + C)	
-----------------------	-----	-------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	C3.5.2

VOLET 2 – COMPTE TER SNCF (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

<p>Produits d'exploitation courante :</p> <p>Produits du trafic</p> <p>Produits annexes au trafic</p> <p>Compensations des réductions tarifaires</p> <p>Travaux pour Tiers</p> <p>Produits hors trafic</p>	
<p>Total chiffre d'affaires</p> <p>Versements des Collectivités</p> <p>Production immobilisée et stockée</p> <p style="text-align: right;">Total produits d'exploitation courante</p>	

<p>Charges d'exploitation courante :</p> <p>Personnel – Masse salariale</p> <p>Consommations intermédiaires</p> <p>Péage RFF</p> <p>Impôts, taxes et versements assimilés</p> <p style="text-align: right;">Total charges d'exploitation courante</p>	
---	--

<p>Facturations majeures :</p> <p>Achats stockés</p> <p>Impôts et taxes hors FAP</p> <p>Maintenance matériel roulant</p> <p>Traction trains, conduite et logistique</p> <p>Echange de locomotives entre Activités</p> <p>Energie de traction électrique</p> <p>Energie de traction diesel</p> <p>Entretien/maintenance des installations fixes</p> <p>Prestations télécoms</p> <p>Echange de matériel roulant entre Activités</p> <p>Prestations trains</p> <p>Contribution de service Activité Gare</p>	
---	--

Transport en service	
Total facturations majeures	
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	
- Dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
Total facturations internes	
TOTAL CHARGES	
Contributions aux ECE	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	
Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
Total dotations, reprises, transferts et autres	
RESULTAT D'EXPLOITATION	
Résultat financier	
RESULTAT COURANT	
Résultat exceptionnel	
RESULTAT NET	

(1) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(2) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(3) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(4) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(5) Résultat net = résultat courant + résultat exceptionnel.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	C3.5.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule(1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC (2)
[...]	[...]							
Sous total série générique (3)								
Total séries génériques								

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la région est propriétaire ;

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D1

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil régional	Variation du taux / N-1	Produit voté par le conseil régional	Variation du produit / N-1
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)		%		%		%
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)		%		%		%
Taxe sur les permis de conduire		%		%		%
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		%		%		%
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		%		%		%
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)		%		%		%
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		%		%		%
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		%		%		%
Droit de francisation et de navigation corse (2)		%		%		%
Droit de passeport en Corse (2)		%		%		%
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (2)		%		%		%
[...] (3)		%		%		%
TOTAL		%				%

(1) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(2) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil régional, Conseil syndical, ...).